Pour découvrir Vincennes sans accompagnateur

Les circuits audioguidés

Créés à l'initiative du Comité départemental du tourisme du Val-de-Marne et en partenariat avec le CAUE 94 (Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne) et la ville de Vincennes, ils invitent à découvrir les richesses architecturales du centre-ville et des abords du Château :

- un circuit audioguidé téléchargeable sur vincennes.fr sur lecteur MP3.

- un circuit multimédia sous forme de jeu de piste destiné à un public plus familial, téléchargeable sur vincennes.fr sur support multimédia MP3 ou MP4.

Ces deux audioguides, qui existent également en version anglaise, sont disponibles gratuitement à l'office de tourisme de Vincennes.

Vous pouvez aussi les retrouver sur **ivisit94.fr** dans plusieurs formats de téléchargement ainsi que sur **ivisit94.mobi** plus adapté aux mobinautes.

Le circuit touristique pédestre

D'une heure trente environ, il est balisé par des panneaux signalétiques reliant huit sites dans le centre-ville (départ château de Vincennes - tour du Village). Ce circuit est une réalisation du Comité départemental du tourisme du Val-de-Marne en collaboration avec la ville de Vincennes.

Les parcours du patrimoine

Sept circuits pédestres permettent de découvrir l'ensemble des richesses patrimoniales de Vincennes (brochures téléchargeables sur vincennes.fr et en vente sous forme de livret, à l'hôtel de ville et à l'office de tourisme, au tarif de 6 €).

Mode d'emploi

Les visites-découvertes

Ces visites ont pour but de sensibiliser les habitants à l'architecture, au patrimoine, à l'urbanisme et au paysage et de les conduire à se considérer comme acteurs de leur cadre de vie.

Elles sont assurées par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, des guides-conférenciers agréés ou des intervenants spécialisés.
Sauf indication particulière, mentionnée dans la notice concernée, le nombre de participants est limité à 30 personnes : il est conseillé de s'inscrire au préalable à l'office de tourisme.

Toutefois il est possible, en fonction du nombre de places disponibles, de retrouver directement les guides ou intervenants sur les sites de visite.
À noter cependant que dans certains cas, les visites peuvent faire l'objet de recommandations particulières (restrictions concernant le nombre des participants…) mentionnées dans la notice concernée.

Tarifs

Visiteurs individuels

- **Plein tarif :** 6 €
- **Tarif réduit :** 3 €

Jeunes de 13 à 25 ans, demandeurs d'emploi, allocataires du RSA, bénéficiaires de l'allocation pour adulte handicapé (AAH), bénéficiaires de l'allocation de parent isolé (API), bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), carte Améthyste, familles nombreuses.

- **Gratuité :**

Enfants jusqu'à 12 ans révolus, membres bénéficiaires d'associations à caractère social ou caritatif partenaires de la ville (notamment Cultures du Cœur), détenteurs d'une carte de presse, membres du CNVPAH, membres de l'ANVPAH, membres ICOMOS, détenteurs de la carte de guide-conférencier, détenteurs de la carte professionnelle du tourisme, 2nde personne des opérations de promotion « achetez une place, venez à deux », personne accompagnant une personne handicapée...

Groupes constitués

Pour les groupes, réservation obligatoire auprès de l'office de tourisme de Vincennes.

- **Plein tarif : 75 €**

Pour un groupe constitué de 15 personnes + 4 € par personne supplémentaire (30 personnes maximum au total).
Une gratuité offerte pour 20 personnes payantes et gratuité accordée au(x) chauffeur(s).

- **Gratuité :**

Pour les groupes constitués dans le cadre d'action de partenariat de la ville avec une association locale (associations de quartier, associations à caractère social...). Pour les groupes constitués de professionnels ou d'étudiants dans le cadre de partenariats pour l'organisation d'Eductour.

Venir à Vincennes

Renseignements
Service Archives et Patrimoine

Cœur de ville
98, rue de Fontenay
94300 Vincennes
Tél. : 01 43 98 65 86
archive@vincennes.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 18 h
(17 h le vendredi)
vincennes.fr

Réservations
Office de tourisme

28, avenue de Paris
94300 Vincennes
Tél. : 01 48 08 13 00
tourisme@vincennes.fr
Ouvert du mardi au samedi
de 9 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 18 h 30
(17 h 30 d'octobre à mars)
Fermé le jeudi matin
(sauf en juillet et août)
vincennes-tourisme.fr

En métro : ligne 1 - Stations Saint-Mandé, Bérault et Château-de-Vincennes (terminus)
En RER : ligne A - Station Vincennes
En autobus : lignes 46, 56, 112, 114, 115, 118, 124, 210, 215, 318, 325 et Noctambus 11 et 33 (arrêt Château-de-Vincennes)
A Vélib' : stations cours des Maréchaux, gare du RER
En voiture : depuis Paris, porte de Vincennes, RD120
Cinq parkings publics payants :

- Cœur de ville (1, avenue de Vorges)
- Centre Georges-Pompidou (168, rue de Fontenay)
- Hôtel de ville (place du Général-Leclerc)
- Château-Marigny (cours Marigny)
- Mowat (16, rue du Commandant-Mowat)

Photographies : I. Tabellion, J.-M. Facchini, Brooklyn Studio
Documents : Archives municipales de Vincennes

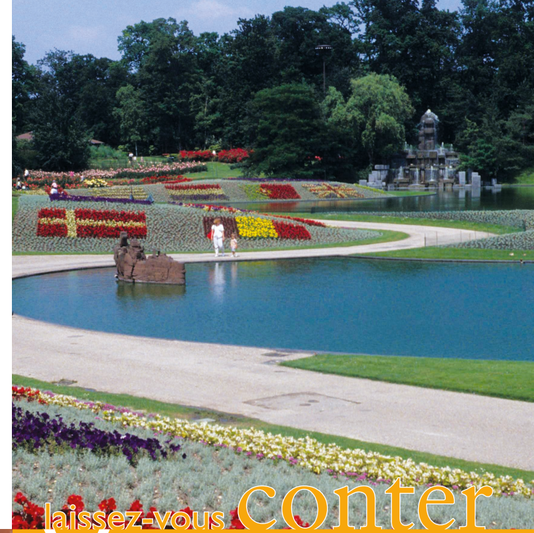

laissez-vous conter

Vincennes

Ville d'Art et d'Histoire

Visites-découvertes et animations de février à juin 2015

Un patrimoine, des patrimoines...

Depuis 2012 et l'obtention par Vincennes du label Ville d'art et d'histoire, nous vous invitons à découvrir sous différentes formes le patrimoine bâti de la commune (visites-découvertes, expositions, conférences...).

Mieux vous faire comprendre le développement urbain de la ville ainsi que celui de la proche banlieue ou encore les enjeux urbanistiques et architecturaux contemporains dans cette même aire : telle est la mission de l'animateur de l'architecture et du patrimoine et des guides-conférenciers. Ils s'attachent ainsi à apporter tant au jeune public (visites dédiées aux scolaires) qu'au grand public les éléments d'information utiles.

En ce premier semestre 2015, ce sont aussi d'autres patrimoines qui s'offrent à vous :
- le patrimoine vert, avec la découverte au printemps, du Parc floral, en compagnie d'un paysagiste ;
- le patrimoine « papier », la bibliothèque du service historique de la Défense, installée au château de Vincennes, ouvrant ses portes pour vous faire connaître son fonctionnement et ses collections exceptionnelles, notamment des atlas remarquables.

Ce patrimoine est le vôtre, n'hésitez pas à venir le découvrir ou le redécouvrir mais aussi à le promouvoir au-delà de Vincennes.

Laurent Lafon
Maire de Vincennes
Conseiller régional d'Île-de-France

Des visites-découvertes

L'église Saint-Louis de Vincennes

Jeudi 12 février à 15 h
Jeudi 21 mai à 15 h
Durée : 1 heure 30
Rendez-vous 22, rue Fays
Plein tarif 6 €, tarif réduit 3 €

L'église Saint-Louis de Vincennes est un très bel exemple du renouveau de l'art sacré au début du XX^e siècle. Les architectes Jacques Droz et Joseph Marrast ont réuni sur le chantier artisans et artistes parmi les plus réputés de ce courant pour créer des décors exceptionnels : Maurice Denis et Henry Marret (fresques), Maurice Dhomme (céramiques si singulières qui jalonnent l'édifice), ou encore Raymond Subes (ferronnerie d'art).

La bibliothèque du service historique de la Défense

Lundi 9 mars à 10 h 30
Mardi 14 avril à 17 h
Durée : 2 heures
Rendez-vous Tour du Village, avenue de Paris
Plein tarif 6 €, tarif réduit 3 €
Groupes limités à 15 personnes
Aucune inscription ne sera prise sur place le jour de la visite

Le service historique de la Défense est doté d'une importante bibliothèque patrimoniale spécialisée en histoire militaire. Riche de plus de 800 000 documents conservés au Château de Vincennes, cette bibliothèque est ouverte à tous, gratuitement et sans condition.
C'est à la découverte de cette bibliothèque que nous vous invitons : son implantation, ses collections et les lieux

© Dominique Viola - SHD

où elles peuvent être consultées (salle Louis-XIV et salon Jaune). Enfin, quelques documents prestigieux seront exceptionnellement présentés à l'occasion de cette visite.

Le Parc floral de Paris

Jeudi 2 avril à 15 h
Mardi 12 mai à 15 h
Durée : 2 heures
Rendez-vous à proximité de l'entrée du parc, esplanade Saint-Louis devant les « lettres géantes »
Plein tarif 6 €, tarif réduit 3 €

Créé en 1969 pour accueillir les troisièmes Floralies internationales, le Parc floral est le plus grand espace vert réalisé à Paris depuis le second Empire.

D'une superficie de 31 hectares, il se situe dans le Bois de Vincennes sur l'emplacement des anciens établissements militaires de la Cartoucherie. Conçu par l'architecte paysagiste Daniel Collin, le Parc floral marque une étape importante dans l'histoire de la conception des parcs et jardins de Paris. Espace public à vocation ludique et culturelle, il est aujourd'hui l'un des quatre pôles du jardin botanique de la ville de Paris avec le parc de Bagatelle, le jardin des serres d'Auteuil et l'arboretum de l'école du Breuil.
Visite animée par Anne Gaillard, paysagiste-urbaniste au CAUE du Val-de-Marne.

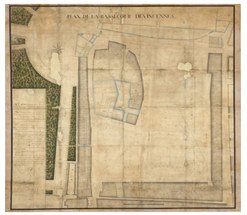

La Basse-Cour

Samedi 13 juin à 15 h
Durée : 2 heures
Rendez-vous 53 bis, rue de Fontenay
Plein tarif 6 €, tarif réduit 3 €

La Basse-Cour est un lotissement constitué au Moyen-Âge dans le prolongement du Château alors en cours de construction. Au XVII^e siècle, elle fut réunie au hameau de La Pissotte en une seule et même paroisse avant que la réforme administrative de 1787 ne crée une communauté d'habitants dénommée Vincennes. Le centre ville, très actif d'un point de vue commercial, conserve trace du passé historique de la ville malgré les nombreuses transformations urbanistiques du XIX^e siècle. C'est à la découverte de ce quartier qui jusqu'en 1829 constituait le territoire exigu de la commune que nous vous convions.

Visite insolite

Les combles de l'Hôtel de ville

Mardi 24 mars à 12 h 30
Jeudi 4 juin à 12 h 30
Durée : 45 minutes
Rendez-vous 5, rue Eugène-Renaud devant le Centre administratif
Visite gratuite
Groupes limités à 5 personnes
Aucune inscription ne sera prise sur place le jour de la visite
Les moins de 18 ans ne sont pas admis.
Prévoir des chaussures à talons plats.
Les personnes sujettes au vertige ou à mobilité réduite sont priées de s'abstenir

En famille

Les énigmatiques

Durée : 1 heure
Les formulaires sont disponibles à l'accueil de l'office de tourisme
Animation gratuite

Deux parcours de découverte (quartiers Sud et Centre) à l'intention des familles, petits et grands : jeu de piste, énigmes, décryptages pour observer la ville. Récompenses assurées en fin de parcours !!!

À partir du 15 avril, un troisième parcours sera disponible : la Basse-Cour !

VINCENNES appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des patrimoines, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture contemporaine, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 181 villes et pays vous offre son savoir-faire dans toute la France.

En Île-de-France

Boulogne-Billancourt, Étampes, Meaux, Noisiel, le Parc naturel régional du Vexin français, Plaine-Commune, Pontoise, Rambouillet et Saint-Quentin-en-Yvelines bénéficient de l'appellation *Villes et Pays d'art et d'histoire*.